Les commandes de charbon

Secteur no 2, à l'école de la Baillerie, rue de la Baillerie : Le 17, matin, rues R.-Vaillant, J.-Jaurès 67-81, cont. St-Liévin 7-39 et rangée Pollet, sent. Delbarre, sent. Duquesnoy, sent. Fauvarque ; après-midi, rue Mouscron 2-174 et rangée Dupire, rues Abattoir (pairs), J.-Guesde 3-313, 296-310, sent. Hollin.

Le 18, matin, rues J.-Guesde 6-314, Baillerie (impairs), sent. Hauts-Jardins, rues Vallon 2-68 1-65, H. Lefèvre (impairs), Neuve (impairs), Bouteillerie 1-31 et 101 multiples ; après-midi rue Château d'Or, carr. Dumont, carr. Potteau (pairs), mais Desmettre, Fauvarque, Delaoutre, rue J.-Jaurès 92-180, carr. Dufaye.

LANNOY

ACTE DE PROBITÉ. — Le petit Jacques Verfaillie, demeurant rue F.-Berthelot, 116, à Lys, a trouvé une somme d'argent, qu'il a remise à la mairie. Nos félicitations.

LYS

Le 10.000me colis aux prisonniers

Le Comité de Lys fut un des premiers constitués. Il fut fondé en juin 1940 par un groupe d'amis qui expédia d'abord du pain et de la charcuterie aux prisonniers de passage à Baisieux.

Après l'envoi du premier colis en septembre 1940, le Comité fut élargi par l'adjonction de personnalités de la ville. De nombreuses personnes charitables répondirent à l'appel du Comité, qui put ainsi développer cette œuvre.

La 71e distribution de colis sera l'occasion de l'expédition du 10.000e colis, grâce au concours bénévole de jeunes filles et femmes qui travaillent quatre jours chaque mois à leur confection.

Plus de 550.000 fr. ont été dépensés pour l'achat des marchandises destinées à ces colis.

Le Comité remercie les organisateurs des jeux et concerts, ainsi que tous les Lyssois qui lui permettent de continuer cette œuvre.

La remise des étiquettes aura lieu mercredi 16, de 14 à 17 h., au local habituel.

Inscription des commandes de charbon

A l'école des filles, rue Jeanne-d'Arc: Le 18: rues du Fresnoy, Wattrelos, Toufflers, Fénelon, Descartes, Gutemberg, Thiers, Cohem, Echevin.

Le 19 : rues Vert-Pré, Francklin, Gambetta, de Leers, V.-Hugo, Jeanne-d'Arc, Delory, J.-Jaurès, Courtrai, av. Paul-Bert.

Le 21 : rues J.-Hachette, Jean-Bart, Mairie, Progrès, G.-Six, Desplechin, Hespel, Eglise.

Le 22e: rues J.-Guesde, Faidherbe, Hem, Anatole-France, Jouffroy, Cavrois, Em.-Zola, G.-Dubled, Négrier, Catinat.

Le 23 : rues Chanzy, H.-Ghesquières, Pasteur, Parc-des-Sports, Hoche, Carnot, Justice, ErnestRenan, Ed.-Vaillant, Kléber, Iéna, Vauban, Champ-de-Mars, Colisée, Isly, Belfort.

Le 24 : rues de Lannoy, Salengro, Metz, Strasbourg, des Champs, Jardins, Lorraine, d'Alsace, Mulhouse, Bon-Poste, Rabelais, Tour-Eiffel, Berthelot.

STELLA. — Ce soir, à 19 h. 30, réunion de commission. Jeudi, éducation physique aux heures habituelles.

HEM

LES MÈRES A L'HONNEUR. — La mairie a reçu avis de l'attribution de la Médaille de la famille française à Mmes Victoire Rémy-Mullies, 36, rue Gambetta ; Pauline Rosseau-Meirsman, 73, rue A.-Ribot ; Marguerite Liénart-Delecaille, rue de Beaumont ; Pauline Peau-Lefebvre, 18, rue A.-Ribot ; Laurence Debuigne-Meunier, rue Victor-Hugo ; Marie Michiels-Duporge, 77, rue A.-Ribot.

Nos félicitations à ces mères de famille.

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Paiement pour la 1re quinzaine de décembre, au bureau des postes : jeudi 17 : de 8 h. à 9 h., No 1 à 100 ; de 9 h. à 10 h., 101 à 200 ; de 10 h. à 11 h., 201 à 300 ; de 14 h. à 15 h., 301 à 400 ; de 15 h. à 16 h., 401 à 550. — Vendredi 18 : de 8 h. à 9 h., 551 à 650 ; de 9 h. à 10 h., 651 à la fin.

TOUFFLERS

LA SAINT-PAUL. — Dimanche dernier, la Saint-Paul a battu la S.P. Bondues par 22 pts à 14.

Les cadets ont triomphé de ceux de l'A.S.J. Marcq par 9 pts à 4.

LEERS

LA FÊTE DE NOËL DU GROUPE LYRIQUE DES AMICALES. — Le groupe lyrique des Amicales laïques organise pour le jour de la Noël une matinée récréative, dans la salle des fêtes de l'école de garçons, avec le concours des chanteurs bien connus, Georges Delreux, Arsène Larosse et Mlle Raymonde Keunebrock. Il y aura, en outre, l'interprétation d'une désopilante comédie bruxelloise avec la participation de deux acteurs leersois, imitateurs parfaits d'Adolphe et d'Adolphine. Cette matinée débutera à 15 h., et le prix d'entrée unique a été fixé à 5 fr. A l'issue de cette première partie du programme est prévu un concours de chants ouvert à tous les amateurs (500 fr. de prix). Les chanteurs voulant participer à ce concours sont priés de s'inscrire au plus tôt dans les estaminets suivants : Georges Delreux, Désiré Tailliez, Hespel-Devisch, Léonni (Cinéma), Gustave Keunebrock, 205, rue de Roubaix, Jules Vandamme, Antoine Dubus, Henri Delgutte, Fauvarque-Mathon, Mlle Marie Leroy.

AU PROFIT DU COMITÉ D'ENTR'AIDE. — Une soirée récréative organisée à l'estaminet de Mme veuve Caretse-Merchez, par le groupe lyrique de l'Amicale, a rapporté 492 fr. 60. D'autre part, le Cercle dramatique de l'Harmonie franco-belge de Néchin-Gibraltar, qui avait organisé un concert au profit des prisonniers de Leers et de Néchin et du Secours d'hiver, a versé la quote-part des prisonniers leersois, qui s'élève à 1.200 fr. Ces sommes ont été versées au Comité d'entr'aide.

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Paiement de la 1re quinzaine de décembre, au bureau, mercredi 16, aux heures habituelles.

SAINGHIN-EN-MÉLANTOIS

TROUVÉ MORT DANS SA COUR. — Etonnés de ne plus voir, depuis quelques jours, Louis Mallet, agent d'assurances, ses voisins avisèrent les autorités qui, à leur tour, alertèrent son frère, domicilié à Lille.

En présence de ce dernier, on procéda à l'ouverture de la porte de son domicile, et l'on trouva M. Mallet étendu mort au milieu de sa cour.

Le décès remonte à quelques jours. Une enquête est ouverte.

TOURCOING

MERCREDI 16 DÉCEMBRE :

Hôtel de Ville: 9 à 12 h. et 14 à 17 h.
Caisse d'Epargne: 9 h. 30 à 11 h. 30 et 14 h. à 16 h.
Biblioth. communale: 14 h. à 17 h. 30.
Bibliothèque populaire: 9 à 11 h. 30.
Consulat belge: 9 h. à 12 h.
Famille du soldat: 9 à 11 h. 30 et 14 à 17 h.
Maison de la Famille: 9 à 12 h. et 14 à 17 h.
Maison du prisonnier: 15 à 19 h.
Police - Secours : service médical de nuit (Tél.: 450).

Aux Loisirs littéraires et artistiques

La prochaine réunion des Loisirs littéraires et artistiques aura lieu dimanche 20, à 15 h. 30, en la salle du 1er étage de la brasserie de Mons-en-Barœul, sous la présidence de M. E. Marécaux-Morraye.

La conférence sera donnée par M.Paul Touraine,membre fondateur du Cercle des Loisirs, qui parlera de « la femme moderne, avant et après la guerre ». M. Touraine, que les habitués du cercle connaissent pour l'avoir entendu déjà, apprécieront une fois de plus son fin talent de conférencier. Ancien combattant des deux guerres, M. Touraine a beaucoup vu et beaucoup retenu ; ce sont ses impressions personnelles qu'il traduira. Sans aucun doute, sa causerie ne manquera pas d'intéresser l'élément féminin du cercle des Loisirs.

Le livre d'or de nos concitoyens

Nous avons appris la mort à bord de l'« Emile-Deschamps », le 4 juin 1940, à l'âge de 27 ans, de notre concitoyen M. Roger Vandaele, quartier-maître des équipages de la flotte, mécanicien breveté de la marine, décédé en mer au moment du naufrage du navire.

Un obit sera célébré pour le repos de son âme le 21 décembre, à 10 h., en l'église Saint-Christophe. Nous adressons à sa famille, qui habite 58, rue du Jura, l'expression de nos condoléances.

Chez les Sous-Officiers

Dimanche, avant la cérémonie qui s'est déroulée en l'église Saint-Christophe, la commission des anciens sous-officiers, sous la conduite de son vice-président, M. Ripoton, s'est rendue au cimetière, pour déposer une gerbe de fleurs sur la tombe de son regretté président d'honneur.

Les commandes de charbon

Secteur no 6, au bureau du Consortium charbonnier, 3, rue Carnot. — Le 18 : Rues de l'Egalité, Avesnes, Florence, Prairie, 79-fin, 86-fin, Boileau, Delplanque, de Varsovie, Rouget-de-l'Isle, Courtrai.

Le 19 : Rues du Pont-de-Neuville, Malsence 341-fin 350-fin, E. Rohan, Toulon, Roulers, Mac Donald, d'Audenaerde, de Louvois, Chateaudun, Roitelets (pairs), Neuville, Basse 27-137 ; ch. P.-Forest 2-28, ch. Gramme, rue des Coulmiers.

Le 21 : Rues de l'Yser, Reckem, d'Iseghem, Ermitage, de Gand 325-fin 294-fin.

Secteur no 11, à l'annexe de la Mairie, rue Paul-Doumer. — Le 19 : rues des Carliers, V.-Hugo, Masséna, Maubeuge, Monthyon, Berne, Famelard, Lens, Parmentier, Quiétem, Abbé-l'Epée, ch. Wattine, rues de la Tossée 1 et 9, Magenta, Wagram, Franklin.

Le 21: Point-Central, rue du Centre, boul. Gambetta, rue Tranquillité, du Halot, Blanc-Seau 3-131 2-108, Bonnets, Ma Campagne, Fr. Garnier, des Quais, sentier du Halot, quai du Halot.

Le 22 : Avenue de la Marne, quai de Marseille, du Havre, rue St-Vincent-de-Paul, quai de Cherbourg, place de la Victoire, rues Ed.-Sasselange, du Sentier, Espierre, de Mulhouse, du Flocon, Strasbourg, place Foch.

Le 23 : Rues Myron-Herrick, Belfort, Calmette, Elbeuf, du Rhin, Ronsard, Melbourne, Epinette, Tout-Sauf 148-132, Baisieux.

« Les compagnons du masque » au foyer Notre-Dame

On se rappelle les magnifiques représentations que les « Compagnons du masque » donnèrent en mars dernier.

Pour les représentations des 1er janvier, à 19 h., et 3 janvier, à 14 h. 30 et 19 h., données au profit de la Famille du soldat tourquennois, ils préparent, avec la même conscience professionnelle, pourrait-on dire, une grande fresque dramatique en deux parties et quinze tableaux : « Jeux de l'amour et de la mort ».

Ce jeu, composé par M. l'abbé Vergriète, en marge de textes des XIIIe, XVe, XVIe et même XXe siècles, traite d'une manière extrêmement originale du drame de l'homme se démenant entre la mort et satan. Le sujet est mené, à la française, avec bonne humeur et franchise. L'auteur n'avait qu'à suivre ses modèles des âges anciens... et l'Evangile, qui disent les choses comme elles sont. L'œuvre qui sera jouée est forte, prenante, parfois violente : elle est comme la vie. C'est loin d'être une « œuvre pour patronage ». L'auteur, qui est cité dans les manuels de littérature contemporaine, parmi les rénovateurs du théâtre chrétien, a fourni là un travail qui lui fait honneur.

Ajoutons que M. Clément Vanhoutte a écrit spécialement une importante partition de musique de scène qui sera interprétée par un imposant orchestre symphonique.

Restaurants municipaux à prix réduit

Les inscriptions seront reçues, désormais, jusqu'au jeudi soir seulement pour la semaine commençant le jeudi suivant, les inscriptions du vendredi et du samedi étant valables pour la semaine suivante.

Le guichet des restaurants à prix réduit sera ouvert tous les jours de 10 h. à midi et de 14 à 17 h., sauf le samedi après-midi.

Le souscripteur peut indiquer le restaurant qu'il choisit.

UNE CHAUDIÈRE EXPLOSE. — Lundi, vers 10 h. 30, le quartier de la rue de Dunkerque fut mis en émoi par l'explosion d'une chaudière de chauffage central chez M. le docteur Desurmont, domicilié 69, rue de Dunkerque.

IL EN MANQUE ENCORE UN. — M. Louis Hanquart, domicilié 17, rue du Docteur-Dupont, a porté plainte contre un inconnu qui, s'étant introduit dans son habitation, lui a dérobé son vélo.

UN PROCÈS-VERBAL a été rédigé à la charge de Mme J. Vriens, cafetière, 58, rue du Calvaire, et de M. Georges Liagre, 134, rue Nationale, pour avoir laissé danser dans leurs établissements.

CAMOUFLEZ! — Huit procès verbaux ont été dressés à des habitants de Tourcoing, dans la soirée de dimanche, pour insuffisance de l'occultation des lumières. Nous rappelons que l'amende est de 400 francs pour les particuliers et 1.000 francs pour les commerçants.

CHORALE MIXTE SAINT-JACQUES. — Mercredi 15, répétition générale à 19 h. 30 au local habituel.

COMITÉ ARTISANAL. — Permanence mercredi, de 14 à 16 h. à l'annexe de l'Institut Colbert, 30, rue du Haze, pour tous renseignements concernant l'artisanat : fiscalité, législation, contentieux, chambre de métiers et carte d'acheteur; on y reçoit les adhésions.

AVIS AUX DÉMOBILISÉS. — Le service de défense passive recherche pour un service permanent des anciens infirmiers et brancardiers militaires, sachant autant que possible conduire une automobile. S'adresser au bureau de la défense passive, 2me entresol, mairie de Tourcoing, muni du livret militaire.

VOL DANS UN SALON DE COIFFURE. — Mme Madeleine Hubaut-Dupont, coiffeuse, 288, rue de la Croix-Rouge, a porté plainte contre inconnu pour vol d'un flacon de parfum, d'une paire de ciseaux et de deux filets.

AVIS AUX DÉMOBILISÉS DE L'ARMÉE D'ARMISTICE. — Les démobilisés doivent se faire inscrire à la mairie, bureau militaire, le mercredi 16, de 8 à 12 h. et de 14 à 17 h. Se munir de la feuille de démobilisation.

CHORALE MIXTE NOTRE-DAME-DE-LOURDES. — Mercredi 16, à 19 h. 30, répétition pour la section féminine, salle de la rue Montaigne.

BASKET-BALL EXCELSIOR. — Mercredi 16, entraînement obligatoire à partir de 18 h. Communications importantes aux joueurs des équipes « cadets » et « hors championnat ».

UNION SPORTIVE TOURQUENNOISE (basket). — Mercredi 16, à 19 heures, réunion générale.

MOUVAUX

Les nouvelles cartes d'alimentation

La distribution des nouvelles cartes d'alimentation, valables à partir de janvier 1943, aura lieu à la mairie, salle du ravitaillement, jeudi 17, de 8 à 11 h., 1 à 375 ; de 14 à 17 h., 376 à 750.

Vendredi 18, de 8 à 11 h., 751 à 1125; de 14 à 17 h., 1126 à 1500.

Samedi 19, de 8 à 11 h., retardataires.

Salle des bons d'achat, jeudi, de 8 à 11 h., 1501 à 1875 ; de 14 à 17 h., 1876 à 2250.

Vendredi de 8 à 11 h., 2251 à 2625 ; de 14 à 17 h., 2626 à la fin.

Pour obtenir ces nouvelles cartes il faut obligatoirement restituer l'ancienne, et présenter l'une des pièces suivantes : Carte d'identité délivrée par un organisme officiel, permis de conduire, passeport datant de moins de 2 ans, livret de famille, carte de réduction sur les chemins de fer. Aucune carte ne sera remise aux enfants âgés de moins de 15 ans. Pour chaque carte, une signature étant exigée, il est donc inutile de se présenter si l'on ne sait pas signer.

Le repas de Noël des vieillards

Les inscrits du quartier des Francs sont priés d'arriver pour midi, jeudi 17, au patronage de la rue François-Masurel où se tiendra le banquet. Ils sont invités à se munir de leur couvert: cuiller, fourchette et couteau, leur pain et un ticket de viande de 30 gr.

Rappelons qu'après le repas un concert sera donné avec le concours d'artistes tourquennois et mouvallois. Une tombola gratuite sera ensuite tirée entre tous les convives.

Devant le grand nombre des inscrits au Centre et l'impossibilité où ils se trouvent d'avoir une salle qui puisse les contenir tous, les organisateurs ont décidé de faire le repas au patronage du Sacré-Cœur. Par conséquent, tous ceux qui se sont fait inscrire au café de l'Etoile doivent prendre rendez-vous pour lundi 21, à midi, au patronage du S.C.

Pour les vieillards du quartier des Cent-Maisons il n'y a rien de changé. Leur repas sera servi le mardi 22.

DISTRIBUTION DES BONS DE CHAUSSURES à la mairie, salle du rez-de-chaussée, mercredi 16: de 9 h. à 11 h. 30, numéros 1 à 1.500; de 14 h. à 16 h. 30: 1.501 à la fin. Les intéressés sont priés de consulter la liste des bénéficiaires qui sera affichée dans le hall. (Se munir de la carte d'habillement). Il n'y aura aucune distribution de bons pour souliers de fatigue.

ALLOCATIONS MILITAIRES — Paiement de la première quinzaine de décembre jeudi 17, à la mairie, salle du rez-de-chaussée: de 9 h. 30 à 11 h. 30, nos 1 à 500, et de 14 h. 30 à 16 h. 30, 501 à la fin.

MARCQ-EN-BARŒUL

Une conférence de Mgr Régent au Pont-de-Marcq

Sur la demande de la section des anciens combattants du Pont et du Plouich, Mgr Régent, aumônier militaire du 1er corps d'armée, viendra dimanche 20 décembre, à 15 h., donner une conférence en l'église Notre-Dame-des-Victoires, au Pont de Marcq. Le sujet traité sera le suivant: «La France dans sa détresse». Nos deux grandes douleurs: «nos morts et nos prisonniers».

Tous les anciens combattants marcquois et plus particulièrement les membres des sections du Pont et du Plouich sont cordialement invités à assister à cette conférence.

Les médailles de la Famille française

Nous relevons avec plaisir dans la promotion du 16 novembre du Secrétariat d'Etat à la famille, portant attribution de la médaille de la famille française, les noms des mères suivants:

Médaille d'or: Mme Marguerite Petreux-Lemoine, 17, rue de Ghesles

Médaille d'argent: Mmes Henriette Dubrul-Ray, 195, rue de la Riandarie; Justine Plouvier-Dubar, 292 rue de la Pilaterie.

Médaille de bronze: Mmes Clémence Debucquois-Destailleur, 140, rue du Quesne; Marie Detres-Robillard,12, rue de la Paix; Pauline Dusautoit-Desombre, 24 r. des Alliés; Albine Dutriaux-Duponchelle, 4 r. Eugène-Jacquet; Simone Ehret-Aubert, 28, rue J.-B. Ducrocq; Marie Faure-Delepoulle, 4 av. Foch; Adèle Boornaert-Dejonghe, 80, bd Clemenceau; Suzanne Lebon-Vanpeteghem, rue Sainte-Marie, cour Marescaux; Marie Philippe-Phillippo, 146 rue du Plouich; Aline Warie-Devroe, r. de la Paix.

Au Centre d'entr'aide de l'Amicale des prisonniers de guerre du Pont

Poursuivant son programme, le Bureau avait convoqué à une réunion inaugurale les prisonniers rapatriés du Pont. M. Lepers, responsable de ce secteur, remercia l'assistance puis M. Gérard Delcroix, responsable général de Marcq, exposa les buts du Centre d'entr'aide ; aider les familles des camarades encore en captivité et conserver les liens de solidarité nés dans les camps, pour venir en aide aux rapatriés nécessiteux. Les rapatriés présents prirent en consigne une ou plusieurs rues, afin de pouvoir soulager les cas douloureux et apporter, avec rapidité et discrétion, les secours urgents.

Signalons le geste d'un rapatrié qui fit don à la caisse d'une somme de 500 francs.

M. Maurice Salembier, trésorier, dressa le bilan financier de l'amicale et prouva, par des chiffres, toute la vitalité du groupement, bien épaulé par les comités déjà existants qui ont tous le même but et le même devoir social.

Une réunion est prévue pour le secteur Marcq-Bourg.

ALLOCATIONS MILITAIRES.— Paiement de la première quinzaine de décembre, mercredi 16, de 9 à 11 h., à l'hôtel de ville, salle A.

SECOURS AUX HABITANTS PRIVÉS DE RESSOURCES. — Paiement dans les quatre secteurs, jeudi 17, aux heures habituelles.

HALLUIN

TAXES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES. — Perception à la mairie, salle de la Caisse d'épargne, de 8 h. 30 à 11 h. 30, le jeudi 17 pour les redevables dont les noms commencent par les lettres A à L, et le vendredi 18, mêmes lieu et heures, pour les autres.

COIN DE TERRE HALLUINOIS. — Mercredi, permanence de 10 à 12 h. et de 16 à 18 h., 54, rue G.-Desmettre.

SECRÉTARIAT DES PRISONNIERS LIBÉRÉS. — Permanence de 17 h. 30 à 19 h., au local, 42, rue Jean-Jaurès.

L'EBOUAGE — Mercredi, enlèvement des ordures ménagères dans le secteur du Cimetière; enlèvement des débris solides dans le secteur de la Gare.

AU BUREAU DE CHOMAGE — Paiement des indemnités de chômage, mercredi, de 9 à 10 h.

RONCQ

TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES. — Perception mercredi 16, de 9 à 11 h., chez M. Suin, Grand'Place.

A LA « PHILHARMONIE ». — Cours de solfège, mercredi, à 18 h., au siège, café de la Tête-d'Or, rue de Lille.

BONDUES

DISTRIBUTION DE TICKETS SUPPLÉMENTAIRES DE SAVON. — Mercredi 16, à la mairie, de 10 à 12 h. et de 14 à 16 h.

HEPASCOL FRANÇOIS
TONI-RÉGULATEUR du FOIE

LINSELLES

Le colis de Nouvel An

Le comité local d'assistance aux prisonniers de guerre est heureux de pouvoir offrir gratuitement aux prisonniers de la commune le colis de Nouvel An, qui sera exceptionnellement bien garni, et confectionné au poids maximum de cinq kilos. Les familles peuvent remettre à la salle d'œuvres, place Jeanne-d'Arc, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h., les étiquettes réglementaires. Comme d'habitude, le comité se charge de l'expédition de tous les colis. Toutefois, afin d'aider le comité, les familles qui le peuvent sont instamment priées de bien vouloir remettre les boîtes, cartons et les emballages nécessaires.

ALLOCATIONS MILITAIRES — Paiement de la première quinzaine de décembre mercredi, de 9 à 11 h., au bureau de postes.

BOUSBECQUE

AU PROFIT DES PRISONNIERS. — Dimanche 20, toute la journée, au Café Saint-Antoine, aura lieu un concours de manille.

QUESNOY-SUR-DEULE

PAIEMENT DES ALLOCATIONS pour l'assistance à la famille et les allocations militaires, de 14 h. à 14 h. 30.

CONSULTATION DES NOURRISSONS à la mairie, vendredi 18, à 14 h.

VACCINATION ANTIVARIOLIQUE — A la mairie, vendredi 18, pour les enfants de la première année, et les jeunes gens dans leur onzième et vingt-et-unième années.

AVIS AUX MILITAIRES DE L'ARMÉE DE L'ARMISTICE

La Délégation générale du Gouvernement français dans les territoires occupés (Secrétariat d'Etat à la Guerre), communique :

Les militaires de tous grades de l'Armée de l'Armistice, sont informés que les centres départementaux de Libération des prisonniers de guerre sont qualifiés :

1°) - pour procéder à la démobilisation de ceux d'entre eux qui ne l'auraient pas été avant le départ de leur corps.

2°) - pour recevoir les demandes d'emploi de ceux qui désirent se reclasser dans la vie civile.

3°) - pour leur donner tous renseignements concernant leur situation militaire et leurs droits en matière de solde

4°) - pour leur délivrer les effets civils (un complet deux pièces et un béret) auxquels ils ont droit, contre remise des effets militaires dont ils sont détenteurs. (Les effets de linge, musettes, chandails et chaussures dont les démobilisés sont porteurs deviennent leur propriété).

Les centres départementaux de libération de la région, sont :

Pour le NORD : LILLE : Caserne Souham, rue du Vieux-Faubourg. Od

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 14 décembre 1942
Présidence de M. Lapeire

Fraude en douane. — Angelier Speybrouck, 20, rue de Boulogne, à Wattrelos, détenait chez lui 1 kilo 400 de tabac belge; 6 jours de prison avec sursis et 500 fr. d'amende.

— Louise Deltour, 17, rue des Villas, à Wattrelos, a participé à un fait de fraude par voiture; 3 mois de prison avec sursis, 22.000 fr. d'amende et une astreinte de 10.000 francs.

Obstiné. — Jean-Marie Payet, ancien douanier, demeurant à Leers, ne pouvait plus résider dans la commune où il avait exercé ses fonctions. Le Tribunal lui rappelle ses obligations en lui infligeant 15 jours de prison.

Utile opposition. — Condamnée par défaut à 2 mois de prison et 2.000 fr. d'amende pour outrages et rebellion. Jeanne Passenniers voit, sur opposition sa peine réduite à 1 mois avec sursis et 1.000 fr. d'amende.

Le bien d'autrui. — Adrienne Casier, tisserande à Comines, a soustrait au préjudice d'un voisin 4 draps, une taie d'oreiller et une somme de 38.900 frs. Le tribunal la condamne à un an de prison.

Viande sans ticket. — Convaincu de livrer de la viande au marché noir, Gérard Deltombe, 12 rue de Bolbec, à Marcq-en-Barœul, est condamné à 20 jours de prison.

Le commerce est réglementé. — Jules Geeraerd, cabaretier, 81, rue Jules-Guesde, à Lys-les-Lannoy, détenait une certaine quantité d'articles textiles qui n'avaient rien à voir avec son commerce: 4.000 fr. d'amende.

Manufactures des Glaces et Produits chimiques de Saint-Gobain, Chauny et Cirey

1 bis, place des Saussaies - PARIS

L'Assemblée Extraordinaire du 23 Novembre a approuvé l'augmentation du capital porté de 450.315.000 à 675.472.500 francs.

Conformément aux prescriptions de la loi du 14 août 1941, les actionnaires qui ont été empêchés, par suite de circonstances résultant de l'état de guerre, de souscrire à cette augmentation de capital réalisée du 25 mars au 30 avril 1942, peuvent s'adresser dès maintenant aux Etablissements ci-après : Crédit Lyonnais, Comptoir National d'Escompte, Crédit Industriel et Commercial, Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie, pour obtenir sur justification de leur empêchement : soit la cession d'actions nouvelles, soit l'échange de leurs coupons 34 ou des droits attachés à leurs certificats nominatifs contre des « Bons de souscription d'actionnaires empêchés ».

Ces bons seront prochainement négociables et cotés officiellement en bourse. 29868d

Informations financières

Convocation des actionnaires du CRÉDIT LYONNAIS

Rappelons que les actionnaires du CRÉDIT LYONNAIS sont convoqués à LYON en Assemblée générale extraordinaire le 12 janvier 1943 à l'effet de délibérer sur la modification de l'article 9 des statuts, afin d'autoriser le Conseil d'administration à porter, en une ou plusieurs fois et lorsqu'il le jugera utile, le capital social à un milliard de francs.

Cette assemblée se compose de tous les actionnaires, quel que soit le nombre d'actions dont ils sont propriétaires. Pour avoir le droit d'y assister, les propriétaires d'actions au porteur devront déposer leurs titres dans les sièges ou agences du CRÉDIT LYONNAIS ou chez les principaux Etablissements de crédit. Les dépôts autres que ceux faits au Siège social du CRÉDIT LYONNAIS, à LYON, devront avoir été effectués le 4 JANVIER 1943 au plus tard. Les récépissés nominatifs ou déclarations de dépôt d'actions au porteur des maisons de banque, sociétés de crédit, agents de change, notaires et officiers ministériels sont acceptés comme les titres eux-mêmes. 29793d

Concerts et Spectacles

LILLE

THÉATRE SÉBASTOPOL
JEUDI 17 DÉCEMBRE à 19 h. 30
GRAND CONCERT DE GALA
à l'occasion du Cinquantenaire de la mort d'Edouard LALO

avec le concours de la Société des Concerts du Conservatoire, sous la direction de Me Edmond GAUJAC et de Mme Berthe PAUL, violoncelliste, premier prix du Conservatoire de Paris; Mme René JONCQUEZ, soprano, et des réputés chanteurs roubaisiens : Mme BERTOU-MONNIER, soprano dramatique et M. Benjamin HENNEBELLE, ténor.

La représentation sera précédée d'une courte causerie de M. Bergerat, critique musical.

La location est ouverte au Théâtre Sébastopol, à Lille, tous les jours de 10 à 15 heures.

Prix des places : de 8 à 30 fr.

La Science met fin aux Troubles de la Cinquantaine

Voici l'ail médicinal, 500 fois plus actif.

Vous pouvez mettre fin aux troubles du sang — hypertension, varices, hémorroïdes, vertiges, vapeurs, migraines ou essoufflements, — depuis que la chimie moderne est parvenue à isoler l'*extrait inodore d'ail chlorophyllé*. Ce principe curatif de l'ail, 500 fois plus actif que la plante, contenu dans les fameuses dragées Ex'Ail est unique pour dissoudre les déchets qui épaississent le sang et les dépôts calcaires qui durcissent les parois des artères. Prenez de l'Ex'Ail: Bientôt un sang plus pur, plus fluide, circule dans vos artères assouplies, si bien que la tension baisse naturellement. Aussitôt les malaises cessent. Migraines, douleurs, varices ou hémorroïdes, rapidement soulagées, finissent par disparaître. En même temps toutes les fonctions sont stimulées. L'organisme reverdit. Ex'Ail, toutes pharmacies.

Bourse de Paris

du 14 décembre 1942

Valeurs françaises (actions)

Crédit Commercial, 2.530. — Crédit Lyonnais, 7.460 dem. — Crédit du Nord, 728 dem. — Métro, 4.300. — Tram Lille-Roubaix-Tourcoing, 408. — Distribution 2.775 dem. — Electric. Gaz Nord, 1.015. — Electrique du Nord, 935. — Energie Industr., 4.000. — Gillet-Thaon, 444. — Pérenchies, 3.080 dem. — Saint Frères, 1.900. — Aciéries du Nord, 790. — Aciéries Sambre - Meuse, 475 dem. — Ateliers Nord-France, 1.428 dem. — Fives-Lille, 2.050 dem. — Forges Nord-Est, 1.665 dem. — Franco-Belge mat. chemin de fer, 10.750 dem. — Louvroil-Montbard, 1.545. — Houillères Montramb, 4.260 dem. — Aniche, 6.600 dem. — Blanzy, 6.500 dem. — Carvin, 3.375 dem. — Courrières, 1.100. — Lens, 1.465 — Marles, 2.115. — Ostricourt, 5.100 dem. — Mokta, 18.650 dem. — Nickel, 3.625. — Française Pétroles, 1.920. — Gafsa, 3.435. — Air Liquide, 3.750. — Ugine, 6.100. — Engrais Auby, 610. — Kuhlmann, 2.800. — Péchiney, 6.100 dem. — Rhône-Poulenc, 4.300. — Saint-Gobain, 7.850. — Olida, 18.600 dem. — Terres Rouges, 1.550 dem. — Colonies (Cie Gle), 1.950 dem.

Valeurs à revenu fixe (rentes et obligations)

Fonds d'Etat français. — 3%, 96,70. — 3% amortissable, 99,70. — 4% 1918, 104,15. — 5% 1920, 142. — 4 1/2% 1932 A 103,45. — 3% 1942, 97,30. — 3 1/2% 1942 98,40. — Caisse Autonome 1936, 122,20. — Oblig. Trésor 4% 1934, 1.251. — Bons Trésor 4% 1935, 1.105. — Caisse Autonome Tabacs, 1.035. — Crédit National 1919, 543. — Crédit National 1920, 585. — Crédit National 1941, 2.140. — Crédit National 1942, 2.015.

Foncières et Communales. — Foncières 1883, 364. — Foncières 1885, 415. — Communales 1891, 362. — Communales 1892, 458. — Foncières 1895, 484. — Comunales 1899, 423. — Foncières 1903, 460. — Communales 1906, 426. — Foncières 1909, 215. — Communales 1912, 216. — Foncières 1913 3 1/2%, 449. — Communales 1930, 1.030. — Foncières 1930, 1.008. — Communales 1931, 1.015. — Communales 1931-32, 1.016. — Communales 1932, 1.034. — Emprunt 1933, 1.058.

Ville de Paris. — Ville de Paris 1875, 524; 1876, 529; 1892, 333; 1894-96, 338; 1899, 365; 1904, 380; 1910 2 3/4%, 376; 1910 3%, 319; 1912, 297; 1928, 999; 1929, 1.028; 1930, 1.005; 1930 lots, 1.006; 1931, 1.003; 1931 fort., 993; 1932, 1.034, 1934 5 1/2%, 968; 1934 5%, 993; 1935, 1.000; 1937, 996; 1938, 1.017.

Panama à lots, 201.50. — Départem. du Nord 5 1/2% 1936, 1.043.

Chemins de fer. — Est: 3% anc., 434. 3% nouv., 415; 5% 1921, 913. — Lyon: 3% anc., 396; 3% nouv., 396; 3% 1921, 345. — Midi: 3% anc., 390; 3% nouv., 398; 4% 1921, 823. — Nord: 3% anc., 457; 3% nouv., 438; 5% 1921, 909. — Orléans: 3% anc., 410; 3% nouv., 408; 4% 1921, 812. — Ouest: 3% anc., 400. 3% nouv., 414.

Obligations diverses. — Nord-Sud 4% 1909, 482. — Gén. Electr. 5 1/2% 1940, 2.034. — El. Gaz Nord 1931, 1.020. — En. Nord-France 1931, 1.008. — En. Industrielle 4 1/2% 1931, 2.048. — Tapis Couvertures 5%, 1.002. — Aciéries Longwy 5% 1931, 1.005. — Ateliers Nord-France 1930, 478. — Courrières 4 1/2% 1930, 1.046. — Vicoigne 5 1/2%, 1.052. — Kuhlmann 4 1/2% 1930, 1.025. — Pollet et Chauss. 6 1/2% 27, 516.

Emprunts coloniaux. — Afriq. Equat. 5 1/2% 1937, 1.013. — Afrique Occident. 5 1/2% 1930, 1.015. — Annam-Tonkin 2 1/2%, 82. — Indochine 3% 1909, 441. — Maroc 1914, 495. — Maroc 6% 1937, 1.050. — Tunis 1892, 398. — Algérie 1902 462. — Tunisie 1907, 385.

COUPONS PAYABLES

LYONNAISE DES EAUX O, no 37, 873 — BETHUNE 1/10e no 42, 5.87 — CALE ENERGIE ELECTRIQUE no 44, 10.90. — MAROCAINE DISTRIBUTION no 45, 10.23. — FRANÇAISE DES METAUX no 56, 42.55. — FORCE MOTRICE DE LA TRUYERE no 10, 4.42. — TRÉFILERIES HAVRE no 44, 34.82. — CENTRALE DE DYNAMITE no 87, 30.10. — FRANÇAISE AFRIQUE OCCIDENTALE no 116, 12.50.

Nous recevons dès maintenant les titres de rente 4 1/2 % 1932 A et B en vue du recouponnement provisoire.

Renseignements communiqués par E. MEESCHAERT - Bourse - Titres - Coupons - 10, rue du Curé, ROUBAIX. Bureaux ouverts jusqu'à 6 h. le soir. 29813d

Bourse de Lille

du lundi 14 décembre 1942

ACTIONS

Charbonnages. — Albi, d. 4.100. — Aniche, d. 6.540. — Anzin, d. 2.250. — Béthune, le 10e, d. 3.700. — Blanzy, d. 6.425. — Bruay, 775. — Carvin, d. 3.550. — Courrières, 1.100. — Dourges, d. 3.450. — Escarpelle, d. 6.750. — Lens, d. 1.460. — Liévin, 1.090. — Marles, d. 2.100. — Ostricourt, d. 5.050. — Vicoigne, d. 2.220.

Eaux - Transports. — Lyonnaise des Eaux, d. 3.475. — Pierchon, 625.

Gaz - Electricité. — Béthunoise, le 11, 700, d. 710. — Contin. Gaz, d. 3.130. — Electr. et Gaz Nord, d. 1.000. — Electrique Nord, d. 920. — Energie Electr. Nord France, d. 1.000. — Union houillère et électrique, d. 525.

Métallurgie. — Aciéries du Nord, d. 790. — Sambre et Meuse, d. 465. — Atel. et Construct. Nord-France, d. 1.370. — Blache, 1.485. — Constr. mécan. Cail, ex-droit, d. 960. — Denain-Anzin, d. 3.500. — Métall. Escaut, d. 2.200. — Fives-Lille, d. 2.025. — Aciér. Nord-Est, d. 1.600. — Jeumont, 860. — Louvroil, d. 1.500. — Senelle-Maubeuge, d. 1.925. — Tub. Valenciennes, d. 1.180.

Pétroles. — Lille-Bonnières, d. 790. — Raffin. Pétroles Nord, 164.

Textiles. — Agache, 3.060. — Filat. et Filt. France, d. 2.110. — Gillet-Thaon, d. 435. — Comp. Gén. Ind. Textile, d. 2.900. — Le Blan, d. 1.800. — Saint frères, d. 1.880. — Tiberghien, 1.019.

Ciments. — C. Lafarge, d. 14.700. — Origny, 23.600. — Ciments Fr. et Boulogne, d. 7.500. — Constr. La Loiane, d. 1.090. — Pollet, act., d. 3.765.

Produits chimiques. — Et Danjou, d. 910. — Engrais d'Auby, d. 600. — Engrais de Roubaix, 2.150. — Finalens, 1.650. — Glaces et Verres sp. Nord, d. 9.300. — Huiles et Goudrons, d. 6.400 — Kuhlmann, d. 2.750. — Saint-Gobain, d. 7.750 — Glaces d'Aniche, d. 3.630.

Mines. — Blaymard, 1.090. — Etains Kinta, jouissance, 2.440 ; cap., d. 2.700

Alimentation - Diverses. — Brass. Centrale Nord-France, 530. — Choc Kemmel, d. 540. — Delespaul-Havez, d. 1.650. — Brass. Motte-Cordonnier, d. 3.300. — Nouv. Epic. Nord, 460.

OBLIGATIONS

Départ. du Nord 4 % 1931, 900. — Cotonnière de Fives 4,50 %, 925.

LA VIE SPORTIVE

FOOTBALL-ASSOCIATION

L'équipe du Nord pour la Coupe des provinces françaises

Le comité de sélection de la L.N.A. a fait crédit, pour dimanche prochain, à l'équipe suivante qui ira défendre nos couleurs à Dijon, contre la Bourgogne, dans la Coupe des provinces françaises :

Da Rui; Mareck, Mathieu; Bourbotte, Stéphaniack, Lewandowski; Bihel, Baratte, Stanis, Laurent, Lechantre.

Remplaçants : Lefebvre et Tancré.

Laurent et Lefebvre sont deux Bruaysiens qui firent une apparition l'an dernier dans la sélection nordiste.

L'U.S. ROUBAISIENNE CONTINUE

A la suite d'une décision du commissariat général aux sports, une nouvelle assemblée générale de l'U.S.R. a eu lieu samedi, au café Pandore, à Roubaix.

Cette décision avait été rendue à la suite des réclamations des sections de football et de ping-pong pour vice de forme relevé lors de la réunion qui décida la fusion annoncée récemment.

La réunion générale de samedi vient de tout remettre dans l'ordre; le vote ayant eu lieu, cette fois, sur les véritables statuts qui régissent l'U.S.R., la fusion fut rejetée.

L'Union sportive roubaisienne continue donc sa vie sportive librement.

Par suite de démissions, le comité va être remanié.

Deûlémont bat U.S. Quesnoy par 6 buts à 1

Match correct où la supériorité de Deûlémont se fit sentir durant toute la partie et surtout en seconde mi-temps. Dès la mise en jeu, sur un coup franc botté par son demi-centre, l'intergauche ouvre la marque. Quesnoy ne tarda pas à donner la réplique, mais l'avant-centre de Deûlémont augmenta le score en faveur de son équipe.

La seconde mi-temps vit une équipe qui attaquait sans arrêt devant un « onze » fatigué.

C.S. Bousbecque bat S.M. Linselles par 3 buts à 1

En première mi-temps, les deux équipes firent jeu égal. Bousbecque menait cependant par 2 à 1.

A la reprise, le C.S.B. fit preuve d'une assez nette supériorité et construisit un jeu très plaisant qui cependant se révéla peu productif, les locaux ne réussissant qu'un but, d'ailleurs magnifique, par leur avant-centre.

DEMANDES DE MATCHES. — Stella de Lys. — Eq. hors champ. libre tous les dimanches. Jeunes cadets le 20, à 9 h. ou 13 h. 45 sur son terrain. Ecrire à M. Noël Demey, 1, place de l'Eglise.

Chaque jour plus nécessaire

Les 18 plantes du Thé des Familles représentent, dans les circonstances actuelles, la formule la plus nécessaire que l'on puisse trouver en Phytothérapie (traitement par les plantes). Très agréable à boire, même sans sucre. La grande boîte, 8 fr. chez votre pharmacien. 29547

BASKET-BALL

LES CHAMPIONNATS DU NORD

U.S. Tourcoing — Dorignies.. 37—36 (mi-temps : 10—13).
Excels. (1A) bat U.S. Marquette forf.
Excelsior (cad.)—U.S.M. (cad.) 12— 3

Au district terrien

Championnats féminins. — La clôture des engagements pour ces championnats est fixée au 19 décembre.

Championnats masculins.— Les équipes inférieures des clubs jouant en championnat de France, le 20 décembre, sont exemptées ce même jour.

Réunion du bureau. — Samedi 19, à 17 h., bar de l'Echo, à Lille.

CYCLISME

Une mesure qui s'imposait : LE RÉTABLISSEMENT DES « ASPIRANTS »

M. Banino, grand-maître du cyclisme, vient de préciser que l'an prochain la catégorie des « aspirants » serait rétablie. Cette mesure s'imposait et tous les cyclistes la réclamaient, car le passage de la majorité des coureurs sous l'étiquette amateur, n'avait, on s'en doute, eu pour conséquence que la floraison de l'amateurisme marron ou l'abandon pur et simple de nombreux éléments. Cette licence d'aspirant pourra être sollicitée par les ex-pros, les ex-stagiaires et les amateurs hors et première catégorie. Elle leur permettra de courir les épreuves ouvertes aux pros, mais leurs gains seront limités à 1.500 fr. par course ou journée de course. Le surplus sera versé à la caisse du club du coureur, lequel devra porter la somme au compte de la collectivité. Formule boiteuse, évidemment, et qui laisse la porte ouverte à toutes les compromissions lorsqu'un pro « intégral » et un aspirant se trouveront ensemble pour disputer une première place. Mais n'anticipons pas, l'essentiel est que la F.F.C. se soit décidée à rétablir la catégorie intermédiaire qui s'imposait indiscutablement.

Échos et Nouvelles

FOOTBALL. — Le Racing a remporté une nette victoire sur Hellemmes... mais Verriest s'est blessé au genou au cours du match, ce qui met une sourdine à la joie des Racingmen, car ils voudraient bien que leur capitaine pût jouer dimanche contre Valenciennes.

— Rien ne dit, d'ailleurs, que Verriest, qui se soigne énergiquement, ne pourra s'aligner dimanche. S'il était absent le Racing n'en aurait pas moins un précieux atout supplémentaire puisqu'on annonce la rentrée — tant attendue — d'André Dujardin.

— Un dernier résultat de Coupe, celui qui consacre la défaite — honorable au demeurant — du Cateau à Charleville, par 4 buts à 1.

BOXE. — Dimanche, à Paris, pour le match Despeaux-Tenet organisé au stade de Coubertin la recette dépassa 600.000 francs. Plus de 6.000 spectateurs assistèrent à la réunion.

— Famechon, très en verve actuellement, a mis k.-o. à la seconde reprise, le Nordiste Berteaux dans le Critérium des amateurs de Paris.

NATATION. — Le match Paris-Nord de natation aura lieu en février, à Tourcoing; le match retour est prévu pour la fin de mars.

— On annonce la mort à l'âge de 82 ans, de M. Henri Martin, ancien sénateur de la Marne et vice-président du Sénat.

arrêtez vos quintes de toux avec le
Sirop des Vosges Cazé
A. et M. CAZÉ, Pharmaciens, 66 bis, Av. de Châtillon, PARIS

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 15 décembre. — No 56.

Le parfum de la dame en noir

par GASTON LEROUX

2me PARTIE: LA PRESQU'ILE MYSTÉRIEUSE

Le reporter, qui s'était laissé conduire par moi docilement, comme un enfant, dit à voix basse :

« Sainclair, j'ai juré à ma mère que je ne verrais rien, que je n'entendrais rien de ce qui se passerait cette nuit à la Tour Carrée. C'est le premier serment que je fais à ma mère, Sainclair. Il faut que je voie et que j'entende... »

Nous étions là non loin d'une fenêtre encore éclairée, ouvrant sur le salon du vieux Bob et surplombant la mer. Cette fenêtre n'était point fermée, et c'est ce qui nous avait permis, sans doute, d'entendre distinctement le coup de revolver et le cri de la mort malgré l'épaisseur des murailles de la tour. De l'endroit où nous nous trouvions maintenant, nous ne pouvions rien voir par cette fenêtre, mais n'était-ce pas déjà quelque chose que de pouvoir entendre ?... L'orage avait fui, mais les flots n'étaient pas encore apaisés et ils se brisaient sur les rocs de la presqu'île d'Hercule avec cette violence qui rendait toute approche de barque impossible ! Ainsi pensai-je dans le moment à une barque, parce que, une seconde, je crus voir apparaître ou disparaître — dans l'ombre — une ombre de barque. Mais quoi ! C'était là évidemment une illusion de mon esprit qui voyait des ombres hostiles partout, — de mon esprit certainement plus agité que les flots.

Nous nous tenions là, immobiles depuis cinq minutes, quand un soupir — ah ! ce long, cet affreux soupir ! un gémissement profond comme une expiration, comme un souffle d'agonie, une plainte sourde, lointaine comme la vie qui s'en va, proche comme la mort qui vient, nous arriva par cette fenêtre et passa sur nos fronts en sueur. Et puis, plus rien..., non, on n'entendait plus rien que le mugissement intermittent de la mer, et, tout à coup, la lumière de la fenêtre s'éteignit. La Tour Carrée, toute noire, rentra dans la nuit. Mon ami et moi nous nous étions saisi la main et nous nous commandions ainsi, par cette communication muette, l'immobilité et le silence. Quelqu'un mourait, là, dans la tour ! Quelqu'un qu'on nous cachait ! Pourquoi ? Et qui ? Qui ? Quelqu'un qui n'était ni Mme Darzac, ni M. Darzac, ni le père Bernier, ni la mère Bernier, ni, à n'en point douter, le vieux Bob : quelqu'un qui ne pouvait pas être dans la tour.

Penchés à tomber au-dessus du parapet, le cou tendu vers cette fenêtre qui avait laissé passer cette agonie, nous écoutions encore. Un quart d'heure s'écoula ainsi... un siècle. Rouletabille me montra alors la fenêtre de sa chambre, restée éclairée. Je compris. Il fallait aller éteindre cette lumière et redescendre. Je pris mille précautions ; cinq minutes plus tard, j'étais revenu auprès de Rouletabille. Il n'y avait plus maintenant d'autre lumière dans la Cour du Téméraire que la faible lueur au ras du sol dénonçant le travail tardif du vieux Bob dans la batterie basse de la Tour Ronde et le lumignon de la poterne du jardinier où veillait Mattoni. En somme, en considérant la position qu'ils occupaient, on pouvait s'expliquer que ni le vieux Bob ni Mattoni n'eussent rien entendu de ce qui s'était passé dans la Tour Carrée, ni même, dans l'orage finissant, des clameurs de Rouletabille poussées au-dessus de leurs têtes. Les murs de la poterne étaient épais et le vieux Bob était enfoui dans un véritable souterrain.

J'avais eu à peine le temps de me glisser auprès de Rouletabille, dans l'encoignure de la tour et du parapet, poste d'observation qu'il n'avait point quitté, que nous entendions distinctement la porte de la Tour Carrée qui tournait sur ses gonds. Comme j'allais me pencher au delà de l'encoignure, et allonger mon buste sur la cour, Rouletabille me rejeta dans mon coin, ne permettant qu'à lui-même de dépasser de la tête le mur de la Tour Carrée ; mais, comme il était très courbé, je violai la consigne et je regardai par-dessus la tête de mon ami, et voici ce que je vis :

D'abord, le père Bernier, bien reconnaissable malgré l'obscurité, qui, sortant de la Tour, se dirigeait sans faire aucun bruit du côté de la poterne du jardinier. Au milieu de la cour, il s'arrêta, regarda du côté de nos fenêtres, le front levé sur le Château Neuf, et puis il se retourna du côté de la tour et fit un signe que nous pouvions interpréter comme un signe de tranquillité. A qui s'adressait ce signe ? Rouletabille se pencha encore ; mais il se rejeta brusquement en arrière, me repoussant.

Quand nous nous risquâmes à regarder à nouveau dans la cour, il n'y avait plus personne. Enfin, nous vîmes revenir le père Bernier, ou plutôt nous l'entendîmes d'abord, car il y eut entre lui et Mattoni une courte conversation dont l'écho assourdi nous arrivait. Et puis, nous entendîmes quelque chose qui grimpait sous la voûte de la poterne du jardinier, et le père Bernier apparut avec, à côté de lui, la masse noire et tout doucement roulante d'une voiture. Nous distinguions bientôt que c'était la petite charrette anglaise, traînée par Toby, le poney d'Arthur Rance. La Cour du Téméraire était de terre battue et le petit équipage ne faisait pas plus de bruit sur cette terre que s'il avait glissé sur un tapis. Enfin, Toby était si sage et si tranquille qu'on eût dit qu'il avait reçu les instructions du père Bernier. Celui-ci, arrivé à côté du puits, releva encore la tête du côté de nos fenêtres et puis, tenant toujours Toby par la bride, arriva sans encombre à la porte de la Tour Carrée ; enfin, laissant devant la porte le petit équipage, il entra dans la tour. Quelques instants s'écoulèrent qui nous parurent, comme on dit des siècles, surtout à mon ami qui s'était mis à nouveau à trembler de tous ses membres sans que j'en pusse deviner la raison subite.

Et le père Bernier réapparut. Il retraversait la cour, tout seul, et retournait à la poterne. C'est alors que nous dûmes nous pencher davantage, et, certainement, les personnes qui étaient maintenant sur le seuil de la Tour Carrée auraient pu nous apercevoir si elles avaient regardé de notre côté, mais elles ne pensaient guère à nous. La nuit s'éclaircissait alors d'un beau rayon de lune qui fit une grande raie éclatante sur la mer et allongea sa clarté bleue dans la Tour du Téméraire. Les deux personnages qui étaient sortis de la tour et s'étaient approchés de la voiture parurent si surpris qu'ils eurent un mouvement de recul. Mais nous entendions très bien la Dame en noir prononcer cette phrase à voix basse : « Allons, du courage, Robert, il le faut ! ». Plus tard, nous avons discuté avec Rouletabille pour savoir si elle avait dit : « Il le faut » ou « il en faut », mais nous ne pûmes point conclure.

Et Robert Darzac dit d'une voix singulière : « Ce n'est point ce qui me manque ». Il était courbé sur quelque chose qu'il traînait et qu'il souleva avec une peine infinie et qu'il essaya de glisser sous la banquette de la petite charrette anglaise. Rouletabille avait retiré sa casquette et claquait littéralement des dents. Autant que nous pûmes la distinguer, la chose était un sac. Pour remuer ce sac, M. Darzac avait fait de gros efforts, et nous entendîmes un soupir. Appuyée contre le mur de la tour, la Dame en noir le regardait, sans lui prêter aucune aide. Et, soudain, dans le moment que M. Darzac avait réussi à pousser le sac dans la voiture, Mathilde prononça d'une voix sourdement épouvantée, ces mots : « Il remue encore !... » — « C'est la fin !... », répondit M. Darzac qui, maintenant, s'épongeait le front. Sur quoi il mit son pardessus et prit Toby par la bride. Il s'éloigna, faisant un signe à la Dame en noir, mais celle-ci, toujours appuyée à la muraille comme si on l'avait allongée là pour quelque supplice, ne lui répondit pas. M. Darzac nous parut plutôt calme. Il avait redressé la taille. Il marchait d'un pas ferme... on pouvait dire d'un pas d'honnête homme conscient d'avoir accompli son devoir.

(A suivre).